

09 juin 2004 -02:00

Réaction du Ministre Michel à la résolution UNO sur l'Irak

Réaction du Ministre Michel à la résolution UNO sur l'Irak

Réaction du Ministre Michel à la résolution UNO sur l'Irak

Bruxelles, le 9 juin 2004, Le Vice-Premier et Ministre des Affaires étrangères Louis Michel se réjouit de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de sa Résolution 1546 consacrée à l'Irak. Pour M. Michel : "ce texte ouvre la voie à la pleine souveraineté du peuple Irakien et contribue à créer les conditions de l'organisation des premières élections libres dans le pays. Il était surtout particulièrement important de se doter d'un agenda clair pour la mise en oeuvre de ce processus - c'est maintenant chose faite." Et le Ministre de conclure : "la recherche du consensus et de l'intérêt commun dont ont fait preuve l'ensemble des membres du Conseil de Sécurité traduit un retour à une véritable logique multilatéraliste, ce qui est de bon augure."

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be